

Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 86 (1998)

Heft: 1417

Artikel: Vous avez dit droits de l'homme ?

Autor: lb

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-284701>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 31.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Q: Pourquoi la Suisse a-t-elle décidé de financer ce projet?

E.D.: Comme l'a dit l'ambassadeur Nicolas Imboden, le délégué suisse aux Accords com-

merciaux, la Confédération entend renforcer la Genève internationale. Il a également rappelé que ce projet s'insère dans le cadre de la politique suisse de coopération écono-

mique avec les pays en voie de développement. L'un des objectifs de la Suisse est l'intégration de ces pays dans le commerce international, car il est pour eux le seul moyen durable de se

développer et de prendre une part active à l'économie mondiale, en ces temps de mondialisation. **(Ib)**



UN COUPLE POUR LA TOLÉRANCE

Judith et Georges: Le couple Moose-Kaufmann incarne le mariage réussi d'une vision tolérante des relations humaines et de la politique. (Photo: H. Salgado)

Georges E. Moose est, depuis le 6 janvier, le nouvel ambassadeur des Etats-Unis auprès des Nations Unies à Genève. Né en 1944 à New York et élevé à Denver au sein de la communauté afro-américaine, c'est au Département d'Etat que ce docteur en droit rencontra Judith Kaufmann, issue elle de la communauté juive et qui deviendra son épouse. Ce couple «atypique», férus d'art afro-américain, représente non seulement la politique des Etats-Unis auprès des organisations internationales mais œuvre, à Washington, en faveur d'une organisation qui travaille à l'instauration du dialogue et d'une meilleure compréhension entre les deux communautés dont ils sont issus. «Minorité dans les minorités», Georges Moose et Judith Kaufmann soutiennent en effet une initiative née à Philadelphie, qui favorise les échanges entre jeunes issus des milieux afro-américain et juif. Un exemple? «Le voyage d'étudiants de confession juive au Sénégal et le séjour d'étudiants afro-américains en Israël mis sur pied pour permettre aux jeunes de mieux connaître les

racines culturelles de l'autre et d'être ainsi capables, une fois rentrés dans leurs communautés respectives de communiquer leurs expériences partagées», expliquent-ils. Conscients du fait qu'ils évoluent dans une société cosmopolite et non dans un village du Sud des Etats-Unis, ils pensent que la tendance qui prévaut aujourd'hui dans la société américaine est plutôt au «croisement des cultures». Si la diaspora africaine a souvent le sentiment de voir ses intérêts moins bien considérés que ceux de la communauté juive, «cela ne veut pas dire qu'elle ait un ressentiment envers les autres groupes ou minorités qui vivent aux Etats-Unis. Les Polonais, les Grecs ou les Juifs ont trouvé le moyen d'entendre leur influence. Et dans la mesure où les gens souhaitent plus de participation, ils s'organisent pour y parvenir», estime l'ambassadeur Moose qui cite l'exemple du général Colin Powell, véritable locomotive du réveil d'un groupe trop longtemps marginalisé. Le mouvement Farakan, qui renvoie la femme à ses fourneaux? «Lors de chaque évolution, il peut y

avoir un pas en arrière, avant de pouvoir continuer d'aller de l'avant», commente Judith Kaufmann. Qui définit son rôle d'épouse d'ambassadeur en trois parties: «Genève n'est pas une représentation bilatérale, mais c'est là que se trouve la communauté américaine la plus nombreuse de Suisse. Nous agissons donc un peu comme le maire d'une petite ville qui tente de veiller au bien-être des gens. Nous nous occupons aussi des relations avec nos collègues du corps diplomatique. Et il y a bien entendu la relation avec le pays hôte».

Un «ticket» idéal pour la course à la présidence de l'Amérique de l'an 2000? Geste incrédule de Judith Kaufmann qui se cache le visage des deux mains. «Oh non! Il y a des gens tellement plus qualifiés». L'ambassadeur Moose sourit. «Pour être président des Etats-Unis, il faut une certaine combinaison chimique...». Mais il ne ferme pas la porte à l'idée que l'Amérique de l'an 2000 pourrait avoir un jour un vice-président issu de la communauté afro-américaine... «et une femme pour Président», conclut-il. **(Ib)**

VOUS AVEZ DIT DROITS DE L'HOMME?

Théo Van Boven a été Directeur de la Division des droits de l'homme de l'ONU, de 1977 à 1982. «Forcé» de démissionner de son poste pour cause d'incompatibilité avec les dictatures de l'époque, ce juriste néerlandais est aujourd'hui expert indépendant au CERD, le Comité pour l'éradication du racisme et de la discrimination raciale de l'ONU. Rencontre avec un homme qui estime qu'avec l'ouverture de la 54^e session de la Commission des droits de l'homme à Genève, il est temps d'en modifier l'appellation française en «droit de la personne».

Q: L'ONU fête le 50^e anniversaire de la Déclaration universelle des droits de la personne. Ces droits sont-ils aujourd'hui plus respectés?

T.V.B.: Je ne le sais pas. Ce que je constate, c'est qu'il y a une plus grande sensibilisation, grâce au fait que les ONG sont de plus en plus actives.

Q: La CDH est-elle moins politisée que dans les années 70-80?

T.V.B.: Au début, la Commission était peut-être moins politique. Aujourd'hui, la situation est plus complexe. A l'époque, vous aviez trois blocs: l'Est, l'Ouest et les Non-Alignés. Depuis la fin de la guerre froide, il y a sans doute plus d'espace pour agir.

Q: Certains pays n'utilisent-ils pas la question des droits de l'homme pour attaquer ceux qui ne sont pas «politiquement corrects» à leurs yeux?

T.V.B.: C'est un danger en effet.

Q: Que répondez-vous aux pays du Sud qui affirment que l'Occident utilise le problème des droits de l'homme pour les accuser systématiquement?

T.V.B.: Je comprends un peu cet argument, mais je ne l'accepte pas. Les droits de l'homme ne sont pas un luxe lié à l'Occident. Il faut accepter la diversité de la culture humaine, mais pas celle de la race. Car il n'existe qu'une seule humanité.

Q: N'est-il pas temps de changer le terme de droit de l'homme en droit de la personne dans la terminologie française?

T.V.B.: Je le pense en effet. C'est déjà le cas au Canada, où on parle de droit de la personne. Dans l'histoire, on a utilisé le droit humain, mais c'était un peu complexe à l'époque, car la personne n'était pas le sujet mais l'objet des droits, c'est à ce moment-là que le terme «Droits de l'homme» s'est imposé. Ce que l'on sait moins, c'est qu'une femme, Olympe de Gouges a alors rédigé une déclaration sur les droits de la femme et de la citoyenne. La notion de droits de l'homme étant alors plutôt mâle et musclée, elle a terminée sa vie sous la guillotine! Cette femme, à ne pas oublier, est pour moi une héroïne! **(Ib)**